



# Sainte-Beuve journaliste et professeur

COMMUNICATION DE GÉRALD ANTOINE  
À LA SÉANCE MENSUELLE DU 11 MARS 1995

Sainte-Beuve possédait une vocation profonde : celle de poète. De cuisants et croissants échecs la changèrent en vocation rentrée. Le public lettré s'est empressé de médire : impuissant à être un génie créateur, il se fit un talent de critique. Cela sans doute n'est point entièrement faux ; la réalité fut néanmoins plus complexe.

Orphelin de père, sans fortune, le jeune Charles-Augustin dut très tôt se préoccuper d'acquérir un métier. Il pensa d'abord à la médecine (la physiologie était à la mode) et poussa ses études jusqu'à l'externat : 1823-1827. Mais dans le même temps, en 1824, son ancien professeur de rhétorique, P.-F. Dubois, devenu directeur du journal *Le Globe*, l'invite à lui donner des articles sur les sujets les plus divers. En 1826, l'Académie française propose en vue du prix d'éloquence un Discours sur l'histoire de la langue et de la littérature françaises depuis le commencement du seizième siècle jusqu'en 1610. Daunou, originaire de Boulogne-sur-Mer comme Sainte-Beuve, l'encourage à se mettre sur les rangs. Captivé par le sujet, le candidat donne à son discours la dimension d'un ouvrage. P.-F. Dubois en publie quelques parties sous forme d'articles dans le *Globe*. Lorsqu'en 1828 l'ensemble paraît en volume, le même journal lui consacre quatre articles de compte rendu. Voilà le premier signal donné à une carrière qui ne s'arrêtera plus : à chaque étape, des articles de journal ou de revue précéderont ce que nous sommes habitués à ne voir que sous des jaquettes de livres.

Un second signal, d'une autre sorte, allait bientôt se joindre au premier et se répéter avec une singulière insistance, lancé successivement par ses amis du *Globe* et d'alentour. En décembre 1828 c'est « le bon Jouffroy » qui le recommande pour

une chaire de français créée à Besançon. Il renâcle, car « cette vie de province » l’effraie<sup>1</sup>. Peu après, c’est P.-Fr. Dubois lui-même qui suggère son nom à l’administrateur de l’Athénée de Marseille en quête d’un « professeur de littérature ». L’indécis tergiverse et finit par répondre en février 1830 : « Je ne me sens pas de force à quitter Paris pour faire de la paisible littérature. » Traduisons : il préfère les orages de sa passion pour Adèle H. à la paix d’une province lointaine.

Un an plus tard, un autre ami, le Bruxellois Charles Rogier, futur chef du premier gouvernement national belge, lui offre un poste de professeur de littérature à l’Université de Liège. Alors en posture d’amoureux transi, il accepte, mais à peine nommé demande un délai, puis renonce : « Des circonstances toutes privées et personnelles, qui d’abord m’avaient fait désirer vivement un séjour et un emploi honorable dans votre beau pays, sont venues à changer plus heureusement<sup>2</sup>... »

Cette fois, il est inutile, n’est-ce pas ! de traduire.

Deux ans s’écoulent et voici qu’à nouveau s’ouvre une perspective professionnelle. J.-L. Lerminier, un autre ancien du *Globe* devenu professeur au Collège de France, pense à lui pour la suppléance d’Andrieux dans la chaire de Littérature française. Il est flatté, mais répond *non* : il sent au fond de soi « un coin récalcitrant<sup>3</sup> ». En septembre 1834, quatrième appel : J.-J. Ampère, souhaitant quitter sa maîtrise de conférence à l’École normale, lui propose sa succession. Sainte-Beuve enfin se porte candidat. Par malchance, Guizot, ministre de l’Instruction publique, met obstacle au projet.

Mais il était écrit que les sirènes universitaires le guetteraient à tous les carrefours de sa vie. En 1837, l’échec amoureux, doublé de l’insuccès poétique, lui conseille irrésistiblement de fuir, par-delà des frontières si possible, mais pas trop loin. C’est à Lausanne, comme on sait, que l’infortuné trouva refuge.

Mais plutôt que d’épouser plus avant les méandres de son *cursus* académique au risque de perdre le fil de son labeur d’écrivain, je préfère m’arrêter à l’une de ses multiples notices autobiographiques — à coup sûr la plus curieusement révélatrice. Elle ne concerne, comme il tient à le préciser, que son activité de « critique ». Il l’a

---

<sup>1</sup> Lettre à L.J. Loudierre du 6 déc. 1848. *C.G.*, I, 112.

<sup>2</sup> A Ph. Lesbroussart, 4 sept. 1831. *C.G.*, I, 262.

<sup>3</sup> À J.-L. Lerminier, 7 avril 1833. *C.G.*, I, 349.

intitulée *Un mot sur moi-même* et glissée à la fin du second volume de *Portraits littéraires*.

La page, d'un style inhabituel, hachée à l'extrême, est truffée d'images militaires. L'auteur présente sa vie de critique comme une « guerre » (*bis*) « manœuvrière », menée « avec tactique » en une « longue suite d'opérations », qui se divisent en « campagnes » (le mot revient onze fois) coupées d'« expéditions » (deux fois).

Les comptes sont aisés à établir : en tout dix campagnes ou expéditions, dont six sur le front du journalisme et quatre sur celui du professorat. Et maintenant donnons à chacune son nom, en serrant au plus près le texte de Sainte-Beuve : « De 1824 à 1827, au *Globe*, [...] des essais sans importance. »

En 1828, « première campagne, toute romantique », soutenue par le *Globe*, avec le *Tableau de la poésie française au XVI<sup>e</sup> siècle*.

En 1829, « campagne critique à la *Revue de Paris* ».

De 1831 à 1848, à la *Revue des Deux Mondes*, « une longue campagne » d'où procéderont la plupart des *Portraits littéraires* et les *Portraits contemporains*.

« Cette longue suite d'opérations critiques est coupée par l'expédition de Lausanne en 1837-1838 [...] C'est ma première campagne comme professeur » prélude à *Port-Royal*.

En 1848, à Liège, « seconde campagne comme professeur » — d'où sortira *Chateaubriand et son groupe*.

De 1849 à 1861, « campagne des *Lundis* », au *Constitutionnel*, puis au *Moniteur*.

Elle est coupée en 1855 par la « tentative de professorat au Collège de France », « triste campagne » avortée : l'*Étude sur Virgile* en est pourtant issue.

De 1858 à 1861, dernière campagne de professorat, cette fois à l'École normale. Au bout de trois ans Sainte-Beuve décide d'y mettre fin : « Je recommence en septembre 1861, plus activement que jamais, une campagne de *Lundis* au *Constitutionnel* », en lui donnant « un caractère différent ».

La conclusion revient sur ce qui sépare et distingue les épisodes successifs d'une expérience en forme de kaléidoscope : « Toutes ces campagnes et expéditions veulent être jugées en elle-mêmes et comme formant des tous différents. »

Ne lui en déplaît, le temps ayant fait son œuvre (l'expression redouble ici de sens), il paraît plus intéressant de rechercher, par-delà des différences en effet évidentes, quelques constantes majeures où l'on aura plus de chances de découvrir le vrai fond d'un auteur souvent regardé comme insaisissable.

La première de ces constances est que, la nature lui ayant refusé le don du génie proprement créateur celui de la poésie —, il se résigne non sans regimber à un statut plus modeste : celui d'homme de métier. Le mot revient à satiété sous sa plume. Il est au début de son autobiographie sommaire : « De 1824 à 1827 [...] j'apprends mon métier. » Il se retrouve dans la dernière phrase du texte beaucoup plus ample inséré à la fin du tome XIII des *Nouveaux lundis* sous le titre *Ma biographie* : « Voué et adonné à mon métier de critique, j'ai tâché d'être de plus en plus un bon et, s'il se peut, habile ouvrier. » Sa correspondance en est pleine : je n'en retiens que les deux premières apparitions, à la fois les plus poignantes et les plus probantes. Elles surgissent dans les deux lettres à Victor Hugo de février et mars 1834 ; l'une précède, l'autre consomme la rupture : « Il y a, dans cette nécessité de critique à laquelle je me livre toujours à mon corps défendant et qui finit par devenir mon métier, une attitude sévère et judicatrice qui ne va pas de moi à vous... / Au reste, nous en demeurerons là, je vous prie [...]. Faites-nous de belles poésies, et je tâcherai de faire de consciencieux articles : revenez à votre œuvre comme moi à mon métier. »

Deuxième constance perceptible sous les variations qu'il lui a plu de souligner comme s'il cherchait à mettre en vedette le côté protéiforme de son personnage : ce métier de critique est par nature affaire d'observation, de peinture et *conjointement* d'analyse, de jugement<sup>4</sup>. Sainte-Beuve s'est appliqué, en plusieurs endroits, à isoler, voire à opposer ce qu'il appelle ses deux carrières critiques : la première, jusqu'en 1848, étant celle des *Portraits* ; la seconde, au retour de Liège en 1849, étant celle des *Lundis*, où le critique se fait « jugeur ». Mais il oublie alors sa

---

<sup>4</sup> Cette multiplicité de facettes propre, selon S.-B., au métier de « critique » se reflète dans les manières diverses dont lui-même se baptise en feignant, chaque fois, d'appartenir à un groupe : « nous autres critiques » (*C.L.*, III, 2) ; « nous autres critiques littéraires » (*C.L.*, XV, 126) ; « nous autres moralistes » (*C.L.*, III, 276) ; « nous autres biographes » (*C.G.*, XI, 215) ; « nous autres peintres à la plume » (*C.G.*, XVII, 147) ; etc.

déclaration si lucide de 1834, citée à l'instant, sur la « nécessité » inhérente à toute vraie critique de se faire à un moment ou à l'autre « judicatrice ».

Troisième constante, à son tour bifide » en réalité l'expression « métier de critique » recèle une part de métaphore honteuse. Sainte-Beuve, ayant sacralisé le terme de « vocation », n'ose l'appliquer à la fonction du critique. Le vrai, c'est qu'il n'a jamais pu remplir cette fonction qu'à travers la pratique d'un « métier », cette fois au sens ordinaire du mot ce métier ayant été alternativement celui de journaliste et celui de professeur.

Lui-même exhibe assez peu la première étiquette. Elle se rencontre cependant et de manière hautement significative. Ainsi dans le *Lundi* de janvier 1851 consacré à Diderot, Sainte-Beuve admire l'encyclopédiste, mais il goûte davantage le critique novateur : « Sa principale gloire à nos yeux aujourd'hui est d'avoir été le créateur de la critique émue, empressée et éloquente : c'est par ce côté qu'il survit et qu'il nous doit être à jamais cher à nous tous, journalistes et improvisateurs sur tous sujets. Saluons en lui notre père et le premier modèle du genre. »

Ainsi encore, plus tardivement, dans la seconde lettre-notice à M. Le Roy (publiée par J. Troubat sous le titre *Ma biographie*<sup>5</sup>), où Sainte-Beuve parle de lui à la troisième personne : « C'est alors [en 1861] que sa plume de critique et de journaliste fut réclamée de nouveau par le journal *Le Constitutionnel*, et il y reprit ses articles littéraires du *Lundi*... »

On notera le martèlement expressif : « Journaliste... journal... articles » Au reste, si le journaliste se met rarement en scène comme tel, il est partout présent, et toujours campé de la même manière, à l'arrière ou au côté du critique : sans la *Revue* — surtout de 1829 à 1848 —, ou le *Journal* dès ses débuts, puis au-delà de 1849 —, il n'est pas d'exercice possible de la critique. La critique est un « genre » journalistique par obligation. Une autre lettre-notice, destinée celle-ci à Phil. Chasles<sup>6</sup>, est assez joliment explicite à ce propos : « J'ai eu à concilier de mon mieux la pensée d'art avec la nécessité de dame besogne. Le Portrait littéraire, né avec les Revues (*Revue de Paris*, avril 1829 et, depuis, *Revue des Deux Mondes*, 1831-1846) a été ma ressource, mon expédient, mon genre... »

---

<sup>5</sup> S.-B., *Souvenirs et indiscretions* [...] publiés par son dernier secrétaire [J. Troubat], p. 100.

<sup>6</sup> À Phil. Chasles, 13 juin 1855. *C.G.*, X, 116.

Il semble bien, d'ailleurs, que l'idée du Portrait littéraire ait été suggérée à Sainte-Beuve par son employeur, le D<sup>r</sup> Véron, directeur de la *Revue de Paris*. Le « genre » serait donc, en l'occurrence, doublement tributaire de sa source.

Cependant, il est une seconde sorte de métier où le critique a puisé « ressource » et « expédient », et qui a beaucoup compté pour lui : c'est le professorat. Les deux illustrations les plus nettes en sont les « campagnes » de Lausanne en 1837-38, de Liège en 1848-49. Je garde pour la fin de ce propos quelques aspects circonstanciels et pittoresques. Ne retenons ici que leur côté utile et déterminant. En bref, le couple professeur-auditeur précède et préfigure le couple auteur-lecteur. Deux lettres pleines d'abandon suffiront à témoigner. L'une, à F.Z. Collombet, de décembre 1837 relate ses débuts à Lausanne : « J'écris toutes mes leçons et pourtant j'improvise ou du moins je fais une demi-improvisation en présence de mes papiers que je ne suis que pour le sens et le gros. Comme pourtant tout est écrit, j'y gagne d'avance, sinon la rédaction définitive, du moins les matériaux de mon livre. »

On ne peut signifier plus ouvertement que le cours de Lausanne servit de tremplin, et même de bien davantage, aux volumes de *Port-Royal*, où Sainte-Beuve voyait, à juste titre, la plus forte de ses œuvres et la plus belle galerie de ses Portraits.

L'autre lettre, au chevalier Charles de Thier, de novembre 1867, évoque avec recul ses cours de Liège : « C'est dans cette année d'université que je me suis recueilli pour ce qu'on a bien voulu appeler depuis ma seconde carrière critique ; c'est là que, dans une retraite indépendante, j'ai acquis plus de force pour critiquer et juger ; c'est là que j'ai essayé sous forme orale et devant mes auditeurs du lundi, ce cours de littérature que j'ai continué ailleurs en articles de journaux... »

Nous tenons entre ces lignes un souvenir précieux, car il met en relief le sens exact, d'ordinaire négligé, qu'il convient de donner au titre : *Causeries du lundi*. Les articles publiés à Paris chaque *lundi* s'inscrivent dans le sillage des cours professés chaque *lundi* à Liège ; ils se veulent « Causeries » pour faire mieux écho à la « forme orale » de l'enseignement dispensé d'abord ; cela ne va pas sans conséquences sur certains choix de style, sans pour autant interdire à l'auteur de réunir au bout du compte ses articles en volumes. Ainsi le mécanisme du métier

est-il, cette fois, à triple détente, le critique accomplissant une tâche préalable de professeur, puis de journaliste, et pour finir d'écrivain.

La dernière constante, qu'on ne saurait éluder, est d'apparence moins satisfaisante pour l'esprit et le cœur que la précédente ; mais elle permet d'atteindre Sainte-Beuve, selon une expression qui avait ses faveurs, *intus et in cute*. Allons droit au fait : ni le journaliste, ni le professeur ne fut jamais vraiment heureux de son sort, ni pleinement content de soi.

Journaliste, il souffre avant tout de deux contraintes. Le choix des domaines à explorer se trouve limité par une exigence elle-même double. Il s'en explique posément dans une lettre à son ami Gaullieur en 1852<sup>7</sup> : « La difficulté est celle-ci : je concerte tous mes sujets d'articles avec la Direction et nous sommes obligés d'en prendre qui répondent assez par leur nature et leur abondance aux nécessités du journal et à ce qu'attend notre public. »

Il poursuit en précisant que tels sujets bons pour une Revue ne le sont pas pour un Journal.

Seconde exigence plus sévère encore : les limites du temps. Sa plainte là-dessus est intarissable : « La rapidité avec laquelle je suis obligé de faire ces articles du lundi est une autre difficulté, car il faut que je devienne maître de mon sujet et de mon homme en quatre ou cinq jours, sans quoi ma plume irait au hasard et ne pourrait pas<sup>8</sup>... » « Les semaines se suivent, s'enchaînent, et je suis dans un étai [...]. Quand il passe tant de choses et tant de train d'idées à la minute dans un cerveau, il n'y a plus ni place ni temps pour des choses bien différentes<sup>9</sup>. »

Par malheur, il ne peut desserrer le carcan : il a besoin d'écrire des articles à l'infamale cadence hebdomadaire s'il veut survivre. Cette servitude ne s'allégera que le jour où il sera fait sénateur. Il réserve à un cercle de parentes et d'amies ses confidences sur son impécuniosité chronique. En voici deux, adressées l'une à sa cousine Aglaé Demont, l'autre à la tendre et souffrante M<sup>me</sup> Marsauson<sup>10</sup> : « Je continue de travailler sans relâche, voulant absolument m'acquérir, durant ces deux

---

<sup>7</sup> À Eus. Gaullieur, 10 mai 1852. *C.G.*, IX, 115. — Cf. sa lettre à Adèle Couriard du 9 août 1857 (*C.G.*, X, 453), citée plus loin.

<sup>8</sup> À Aug. de La Rive, 13 mars 1852. *C.G.*, IX, 78.

<sup>9</sup> À V. Pavie, 10 mai 1852. *C.G.*, IX, 116.

<sup>10</sup> S.-B. écrit à Aglaé Demont le 4 août 1852 (*C.G.*, IX, 160), à M<sup>me</sup> Marsaudon le 14 juin 1854 (*ibid.*, 444). Cf. une lettre à M<sup>me</sup> Du Gravier du 27 août 1852 (*ibid.*, 170).

ou trois années qui viennent, une petite indépendance de fortune... / Je suis obligé de mener mon travail hebdomadaire à travers tout pour subvenir aux charges de tout genre qui tombent sur moi en ce moment... »

La lassitude et la fatigue augmentent avec les années, et leur expression s'en ressent. J'ai souligné ailleurs<sup>11</sup> certaine débauche d'un vocabulaire propre à apitoyer ses correspondant(e)s. Pour se qualifier il aime à ressasser certains termes comme « ouvrier », voire « ouvrier littéraire » ; « mercenaire » ; « prolétaire littéraire » ; « manœuvre » (neuf fois). De même revient-il volontiers à certaines images et locutions : « tourner la meule » (six fois) ; « attelé à une charrette » (deux fois) ; « vie assujettie » (cinq fois), etc.

Dans un pareil foisonnement de lamentations il est difficile de choisir les plus significatives. En voici deux pour l'exemple qui révèlent les aspects douloureux d'un destin marqué à ses yeux par un double échec. À l'ami d'enfance, Ulric Guttinguer, il dévoile l'échec de l'homme : « La vie pour moi s'est brisée à partir d'un certain coude du chemin. Je me suis fait travailleur, homme de peine [...] on s'accoutume à subsister quand il n'est plus permis de vivre, de vivre de la seule et vraie vie<sup>12</sup> ! »

À l'amie lointaine et d'arrière-saison, Adèle Couriard, il confie l'échec de l'artiste créateur : « Je me figure souvent [...] que moi critique, travailleur, causeur à la semaine, acteur payé pour mon public par mon directeur de journal, je suis simplement le gardien et le concierge de mon ancien et toujours cher poète<sup>13</sup>... »

Aveu assez bouleversant mais qui n'est qu'une version exacerbée, théâtralisée de la doléance citée plus haut, plus retenue, à laquelle il s'était livré naguère auprès d'Eusèbe Gaullieur : il se voit, disait-il, obligé de répondre « aux nécessités du journal et à ce qu'attend notre public ».

Une autre analyse, également mesurée, de sa condition de journaliste, va nous remettre sur le chemin de son second métier : celui de professeur. Il écrit au fidèle F.Z. Collombet en juin 1852 : « ...c'est un cours de littérature française à bâtons rompus que je fais. Je concerte tous mes sujets avec M. Véron qui, du reste,

---

<sup>11</sup> Voir l'Introduction à l'édition des *Portraits littéraires* (coll. « Bouquins », 1993), p. LXIX.

<sup>12</sup> Lettre du 9 mars 1857. *C.G.*, X, 376.

<sup>13</sup> Lettre du 9 août 1857. *Ibid.*, 453.



entre très bien dans les miens, et nous allons ainsi, de semaine en semaine, depuis trois ans tout à l'heure<sup>14</sup>.

Pourquoi donc ne s'est-il pas tourné avec plus de résolution vers le professorat ? C'eût été une manière aussi efficace et moins astreignante de se préparer à faire des livres. Sans doute la cadence est-elle, là encore, hebdomadaire ; mais, au lieu d'écrits mis au net, on n'est tenu qu'à fournir des approximations orales, plus ou moins appuyées sur des notes. Il existait d'ailleurs à cet égard une tradition fondée par l'illustre trio Cousin, Guizot, Villemain, dont presque tous les ouvrages ont pris naissance en Sorbonne.

La réponse est peu douteuse : au goût de Sainte-Beuve, le métier de professeur est encore plus dur à supporter que celui de journaliste. Dieu sait le nombre de chaires qu'il a envisagé, refusé, accepté d'occuper : cela va jusqu'à la douzaine. Mais au prix de quels effrois et tourments ! Il est beaucoup plus difficile encore de dresser le catalogue de ses appels de détresse. Chaque fois que s'ouvre ou que se referme une perspective d'expérience professorale, il exhale plaintes et gémissements. Je m'en tiendrai à quatre épisodes.

Voici d'abord deux brefs aperçus de sa première campagne, celle de Lausanne en 1837-1838. L'accent est mis déjà (il était pourtant alors en pleine jeunesse !) sur sa déficience physique. Venant de recevoir son « brevet honoraire », il écrit à Mme J. Olivier : « Pourquoi n'ai-je pas eu une poitrine ? J'aurais fait de temps en temps une campagne de ce côté-là, tandis que voilà que je deviens bonhomme ici<sup>15</sup>. »

À dix ans de distance, il résumera : « En 1837 [...] j'allai vivre un an en Suisse, faisant le métier, très rude pour moi, de professeur<sup>16</sup>. »

Lorsqu'en 1852, le ministre Fortoul lui propose la succession de Villemain en Sorbonne, ce sont les cruels souvenirs de ses deux campagnes — vaudoise et liégeoise — qu'il relate pour dissuader son protecteur : « Je ne suis pas né pour la parole publique ; j'ai pu m'y plier par nécessité en deux circonstances, mais mes nerfs en crient encore ; j'ai le front tendre (*frontis mollities*), non le front de

---

<sup>14</sup> Lettre du 24 juin 1852. *C.G.*, IX, 141. — La même expression ou presque (« une sorte de Cours de Littérature ») se trouve dans sa lettre du 11 septembre suivant à F.Z. Collombet (*ibid.*, 180).

<sup>15</sup> Lettre du 8 déc. 1841. *C.G.*, IV, 180.

<sup>16</sup> Note confidentielle à Jean Reynaud du 31 mars 1848. *C.G.*, VII, 245.

l'orateur. Ma force et ma sécurité ne sont pas là. Je ne suis complètement moi que plume en main et dans le silence du cabinet<sup>17</sup>...

En 1855, c'est, avec une chaire au Collège de France, l'espoir d'une paisible consécration bientôt changée en épreuve presque guerrière. Parcourir, au fil de la correspondance, la gamme des expressions dont il use pour commenter cette nomination et ses suites est on ne peut plus édifiant. Jamais un mot de franche satisfaction, mais d'emblée un chapelet de formules désabusées. D'abord ce n'est pour lui qu'un moyen de fuir ses travaux forcés d'écriture à jour fixe : « ... de là l'idée d'accepter une position littéraire, une chaire qui ne ferait que varier et déplacer mon application d'esprit. Il est vrai que ces sortes d'engagements, quand ils ne sont pas dans le sens direct de la vocation, ont des inconvénients. Je l'ai trop éprouvé : la vie n'est qu'une suite de jougs<sup>18</sup>... » Quant à la fonction magistrale, il n'y voit guère qu'« une chaîne et un ennui » (à M<sup>me</sup> Marsaudon, août 1854), « une charge, une grande charge » (à la même, et à M<sup>me</sup> Du Gravier, décembre 1854). Lorsqu'approche l'échéance, on le croirait aux prises avec une angoisse prémonitoire. À la fin de janvier il confie comme un secret rougissant à sa cousine : « Pour le moment [...] je ne sens que l'inquiétude d'un début, à un âge où l'apprentissage n'est plus permis, et comme je le dis bien bas, ce n'est pas sans une certaine terreur que je chanterai ma première messe. » Et le surlendemain : « Ce cours est pour moi une chose peu agréable<sup>19</sup> à entreprendre [...] il faut me cuirasser à l'avance et aller là comme à la brèche. » Il ne croyait pas dire si juste : sa « première messe » fut houleuse ; la seconde gravement perturbée ; il n'y en eut pas une troisième.

Son ultime expérience pédagogique sera moins éprouvante. Elle sera même, après quelques flottements, une réussite : ainsi du moins en jugèrent les élèves<sup>20</sup>.

---

<sup>17</sup> A Fortoul, 6 sept. 1852. *C.G.*, IX, 178. — Cf. une description plus précise de cette incapacité physique dans sa lettre du 8 mars 1858 à Adèle Couriard. *C.G.*, XI, 62.

<sup>18</sup> À M<sup>me</sup> Marsaudon, 31 août 1854. *C.G.*, IX, 469. — Cf. lettres à la même du 30 octobre suivant et du 3 avril 1855. *C.G.*, IX, 495 et X, 92.

<sup>19</sup> Il va jusqu'à dire « pas du tout agréable » dans une lettre à M<sup>me</sup> Marsaudon, le 17 janvier 1895. *C.G.*, X, 42.

<sup>20</sup> Voir le témoignage d'Em. des Essarts, *S.-B. professeur à l'École normale (1858-1861)* dans *Le Livre d'or de S.-B.* A. Fontemoing, 1904, p. 221-226.

Car Sainte-Beuve va retomber, quant à lui, dans ses habituelles « sombreurs<sup>21</sup> ». Comme deux ans plus tôt, il ne veut rien voir dans sa nouvelle tâche qu'un moyen d'échapper à l'ancienne : « L'avantage que j'y vois, c'est que je serai moins souvent obligé de revenir à la plume qui commence à se fatiguer<sup>22</sup>... »

La peur des défaillances physiques ne le lâche plus : il craint de connaître à nouveau la « crampe nerveuse » de jadis<sup>23</sup>. Une fois installé dans sa chaire, il ne cesse d'évoquer à la fois son zèle et la fatigue qui en est le prix. Ainsi dans une lettre à Adèle Couriard : « Je fais ce cours avec soin, préoccupation et par conséquent fatigue<sup>24</sup>. » Mais on retiendra plutôt, pour finir, un autre envoi à la même destinataire où, tout d'un coup, il laisse aller sa plume, livrée sans nulle retenue au vent du regret et du songe : « Si flatteuses en effet que soient mes fonctions nouvelles [...], il est quelque chose que j'aimerais bien mieux : le repos, le rêve, l'extase adorée, un reste de poésie née dans la mélancolie des après-midi — être comme autrefois une source cachée et sacrée, de laquelle on n'approche qu'avec mystère plutôt qu'une fontaine publique où tous viennent boire et puiser<sup>25</sup>. »

Décidément, il n'aura jamais pris son parti d'être voué à un métier où le public est l'arbitre qu'il l'exerce par le truchement d'un journal ou du haut d'une chaire. Cependant, s'il faut opter, il préfère le journal, rempart d'écriture, plutôt que la chaire, où l'on parle sans défense. Son choix définitif n'a donc rien qui doive surprendre : si sympathiques et sérieux que soient les élèves de la Rue d'Ulm, il arrête en septembre 1861 sa décision : « quitter l'École [...] rentrer au *Constitutionnel* » ; mais c'est l'attendu qui surtout nous importe et a valeur de conclusion : « ... parce qu'au fond je suis plus écrivain que professeur<sup>26</sup> ».

En marge des analyses et des aveux du professeur malgré lui, et comme pour les illustrer, il peut être à la fois utile et plaisant d'aller à sa rencontre dans la

---

<sup>21</sup> Ce mot revient au moins trois fois sous la plume de S.-B. Voir notre Introd. à l'éd. des *Portraits littéraires*. p. LXXVIII.

<sup>22</sup> À Aglaé Demont, 18 oct. 1857. *C.G.*, X, 500.

<sup>23</sup> À Adèle Couriard, 8 mars 1858. *C.G.*, XI, 62.

<sup>24</sup> À la même, 10 déc. 1858. *Ibid.*, 187. — Cf. d'autres envois, à Adèle Couriard encore, du 18 mai 1858, et à V. Pavie, du 16 nov. 1859. *Ibid.*, 95 et 368.

<sup>25</sup> À la même, 9 nov. 1857. *C.G.*, X, 513. — S.-B. retrouvera l'image de la « fontaine publique » dans un très long envoi à Adèle Couriard, daté du 6 déc. 1857. *Ibid.*, 526.

<sup>26</sup> À J. Taschereau, 21 sept. 1861. *C.G.*, XII, 174.

pratique de son métier et sur les lieux où il l'exerça. Le temps manquant pour le peindre à chaque moment de sa carrière universitaire, et puisque j'ai le privilège de parler sous l'égide de l'Académie royale de Belgique, nous nous en tiendrons à sa fameuse « campagne » de Liège de 1848-1849.

Elle fut le fruit d'une aspiration lointaine, quasi permanente, et d'une nécessité proche. De l'une voici l'expression la plus libre dans une lettre d'octobre 1851<sup>27</sup> : « Un de mes rêves avait toujours été de juger la France en se mettant à un belvédère voisin et au dehors. » Liège répondait à ce vœu. On se souvient que, dès 1831, il avait accepté d'y venir, avant de se rétracter. Le séjour à Lausanne, en 1837, sera son premier essai concret de réalisation. Peu avant de renouer avec Liège, il imagine de tenter sa chance « en Angleterre, soit à l'Université de Londres, soit à Oxford, soit à Édimbourg », à condition de pouvoir « y professer en français sur la littérature française<sup>28</sup> ». Ce goût d'une oasis à l'anglaise le ressaisira peu après le retour de Liège, mais sous un jour irréal : « Si je n'étais pas si vieux (je vous le dis bien bas), j'essaierais de ce côté d'aller m'ensevelir pour quelques années dans ces cloîtres charmants d'Oxford que j'ai seulement traversés autrefois<sup>29</sup> ... »

Deux ans plus tard, il se prendra à regretter (que nos amis de Liège lui pardonnent !) d'avoir préféré la Belgique à l'Allemagne : « J'ai souvent pensé que si, au lieu de Liège où j'étais bien d'ailleurs, j'avais eu le solide et affectueux entour d'une université allemande, je me serais acclimaté et j'aurais dit : Voilà la patrie<sup>30</sup>. »

Cependant le destin parfois commande. Au lendemain des événements de 1848, heurté par les outrances révolutionnaires, contraint de quitter son poste et son gîte à la Bibliothèque Mazarine, Sainte-Beuve n'a guère le loisir de rêver et accepte la première offre qui lui est faite. Or elle lui vient de son ami Charles Rogier, qui l'invite à l'Université de Liège.

Sur place des oppositions se manifestent. Elles sont bientôt réduites, et le candidat est nommé le 7 septembre. Il ne tarde pas à rassurer Rogier (qu'il a déjà remercié) sur ses heureuses dispositions et son ardeur au travail : « J'ai employé le

---

<sup>27</sup> À Eug. Colladon, 3 oct. 1851. *C.G.*, VIII, 352.

<sup>28</sup> À Abr. Hayward, 27 juin 1848. *C.G.*, VIII, 304.

<sup>29</sup> À G. Mancel, 27 sept. 1859. *C.G.*, VIII, 187.

<sup>30</sup> À Ch. Monnard, 2 juin 1853. *C.G.*, IX, 241.

mieux que j'ai pu les jours [...] à préparer les matériaux de ma campagne littéraire : j'ai pensé beaucoup au discours d'ouverture<sup>31</sup>. »

Ce discours d'ouverture, prononcé le lundi 30 octobre devant plus de deux mille personnes dans la grande salle académique, « fut salué par des acclamations et des bravos enthousiastes<sup>32</sup> ». Il les méritait par la fermeté des pensées et du style : « Ce que je suis venu chercher en Belgique, je puis hautement le dire. Je suis venu chercher un pays d'entière et de véritable liberté. [...] On a dans ces derniers temps inventé et renouvelé bien des devises dont les murs sont tapissés et dont les carrefours ont retenti. Pour moi, je n'en sais qu'une que j'ai toujours ambitionné de voir inscrite au seuil du foyer, dans toute existence d'homme et dans la mienne en particulier : *Liberté et dignité*<sup>33</sup>. »

La Préface de 1849 à *Chateaubriand et son groupe littéraire*, ouvrage sorti tout droit, on l'a dit, de ses leçons de Liège, permet de compléter la vision que Sainte-Beuve a voulu nous laisser de l'Université, du site et du pays liégeois : « J'ai vu un pays sage et paisible, laborieux et libre, un peuple sensé qui apprécie ce qu'il possède, et qui n'attend pas qu'il l'ait perdu pour le sentir. / J'ai vu une Université savante et non pédantesque, sans *entre-mangeries professorales*, comme dit Bayle, et sans aucune tracasserie [...]. / J'ai vu un beau pays, une riche nature, et dans cette vallée de Liège où je pouvais me croire loin de la ville comme dans un verger, j'ai joui, pour la première fois peut-être, de la naissance d'avril et des premières fleurs du printemps<sup>34</sup>. »

Prenons garde toutefois : à Liège comme partout ailleurs Sainte-Beuve ignore les idylles exemptes d'amertume. Seul le souci des convenances lui fait taire face au public au moins deux sortes de déceptions. Il essuya l'une dès les premiers jours : les gazettes locales, plus ou moins inspirées au reste par ses compatriotes, menèrent une offensive contre lui au nom de la morale, alléguant « son fameux roman intitulé *Volupté* et certains sonnets [du *Livre d'Amour*]<sup>35</sup> ». Il ressentit l'autre de plus en plus à mesure que le temps s'écoulait : la société liégeoise ne procurait

---

<sup>31</sup> À Ch. Rogier, 13 sept. 1848. *C.G.*, VII, 353.

<sup>32</sup> Cité par Ch. de Thier, *S.-B. à Liège* dans *Le Livre d'or de S.-B.*, p. 197.

<sup>33</sup> Texte original, cité *ibid.* p. 196. — S.-B., reproduira ce discours au début de *Chateaubriand et son groupe littéraire* (éd. Calmann-Lévy, 1889, t. I, p. 21-39), avec quelques variantes.

<sup>34</sup> *Chateaubriand et son gr.*, éd. cit., I, 15.

<sup>35</sup> *L'Observateur belge* de Bruxelles, 3 sept. 1848, cité in *C.G.*, VII, 346.

pas à son esprit les mêmes ressources que celle de Lausanne. Il écrira, vers la fin de son séjour, à l'illustre Genevois Frédéric Amiel : « ...ici on a le tort de ne pas *chercher* assez : c'est le seul reproche que j'oserais adresser à l'excellent et calme pays qui me donne l'hospitalité. Vous, à Genève, vous êtes un vieux peuple intellectuel ; ici pas<sup>36</sup>. »

Et à son ami Gaullieur : « ...au moins en Suisse vous avez des organes littéraires ; ici il n'y en a pas<sup>37</sup>. »

Mais il est temps de revenir aux contenus de son activité professorale. On cite trop exclusivement le cours public du lundi, consacré à la littérature française du dix-neuvième siècle, à celle surtout dont Chateaubriand est le père. Il ne devrait pas faire oublier ceux du mercredi et du vendredi, réservés aux étudiants, sur le passé de nos Lettres, « y compris les siècles classiques ». Autant il se sent armé pour traiter de ces derniers, comme du seizième, et même des grands chroniqueurs auxquels il s'intéresse depuis quelque temps, autant le haut Moyen Âge l'embarrasse. Ne voulant pas « retarder trop honteusement sur les connaissances récemment acquises<sup>38</sup> », il alerte le très érudit Édelestand Du Méril dont il attend une documentation soigneuse et mise à jour. Ce trait dit assez le zèle scrupuleux du maître et le travail qu'il impose. Dans un premier temps il fait face avec un plaisir mêlé (comme toujours) d'une vague inquiétude : « Le cours public, s'il était seul, m'amuserait, mais l'autre est bien immense. Enfin, j'y suffis jusqu'ici et n'ai qu'à me louer du public<sup>39</sup>. »

Hélas ! à partir de décembre, les rayons déclinent et les ombres grandissent. Sa peine est, cette fois, plus encore physique que morale : il est frappé d'une « crampe » du bras droit déjà signalée ; elle ne le quittera plus jusqu'après son retour à Paris. La première allusion à ce mal remonte au 10 décembre 1848 : « Ma main et mon bras se refusent souvent à force de lassitude à suivre ma pensée, et j'éprouve depuis quinze jours un véritable empêchement *d'écrire*<sup>40</sup>. » Parmi les dernières se trouvent celles qui lui serviront à étayer son refus de poursuivre au-

---

<sup>36</sup> À Fr. Amiel, L<sup>er</sup> juill. 1849. C.G., VII, 472.

<sup>37</sup> À Eus. Gaullieur. *Ibid.*, 473.

<sup>38</sup> À Éd. Du Méril, 17 sept. 1848. C.G., VII, 358.

<sup>39</sup> À J. Olivier, 27 nov. 1848. *Ibid.*, 385.

<sup>40</sup> À André Sayous, 10 déc. 1848. *Ibid.*, 394. — Cf. d'autres plaintes, de forme très voisine, dans ses lettres à J. Olivier du 10 juin 1849, à F. Z. Collombet du 25 février. *Ibid.*, 413, 432.

delà de l'été 1849 une tâche devenue intolérable. Il écrit à Ch. Rogier le 18 juin : « La fatigue qui, dès le mois de décembre, m'a causé un mal nerveux du bras droit n'a pas cessé [...] le brancard a été un peu lourd et par malheur c'est du côté droit justement que je me trouve écorché. »

Il revient à la charge le 15 juillet : « Le fardeau a été trop lourd et mon organisme a fléchi. » À cette raison de santé il en joint d'autres d'ordre affectif : « il y a eu dans plusieurs circonstances que je ne pouvais prévoir, de quoi me faire sentir les inconvénients plutôt que les avantages de la position que je suis venu occuper<sup>41</sup> ».

C'en est donc fait : le professeur va redevenir journaliste. Le même scénario se renouvellera une dernière fois en 1861 : après trois années de cours à l'École normale il retournera au *Constitutionnel*. Son jugement sur lui-même ne l'avait pas trahi : il était plus homme de plume que professeur.

Il n'empêche que, pendant un bon siècle, Sainte-Beuve sera consacré comme le parangon de la critique universitaire, lu et choyé avant tout par un public de professeurs.

Il sut en vérité reconnaître l'immense bénéfice de sa campagne de Liège : tandis qu'à Lausanne il avait thésaurisé en vue d'un livre, à Liège il engrangea de quoi nourrir à la fois un livre, toute une suite d'articles, et plus largement, selon ses propres termes, « les idées littéraires de sa seconde maturité ». Quelle magnifique récolte !

Regrettons seulement qu'il soit un compagnon si souvent partagé entre le désir et la plainte de ne pouvoir le combler, chroniquement blotti dans l'entre-deux. Il a composé, nul ne l'ignore, un vers passé en emblème : « Assis sur le versant des coteaux modérés<sup>42</sup>. »

J'ai surpris dans sa prose deux trouvailles jumelles encore plus surprenantes : « Je suis heureux avec sobriété », écrit-il en ses jeunes années à J.-J. Ampère<sup>43</sup> ; et un peu plus tard, quel est le don de style qu'il salue et savoure chez J.-J. Ampère justement ? « La sobre magie<sup>44</sup> » !

---

<sup>41</sup> Cf. *Ibid.*, 465 et 477.

<sup>42</sup> C'est le premier vers de la première des *Pensées d'août*.

<sup>43</sup> Lettre du 18 nov. 1834 (S.-B. n'a pas encore trente ans !). *C. G.*, I, 479.

<sup>44</sup> *Portraits contemporains*. Éd. de 1847, t. II, p. 287.

Je ne puis faire mieux que vous laisser méditer sur cette miraculeuse alliance de mots.

Copyright © 1995 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

**Pour citer cette communication :**

Gérald Antoine, *Sainte-Beuve journaliste et professeur* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1995. Disponible sur : < [www.arlfb.be](http://www.arlfb.be) >